

DISCOURS DE MONSIEUR ERIC K. TIEMTORE PRESIDENT DE L'ARBF

Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

Excellence, Monsieur l'ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso,

Monsieur le Président du réseau des parlementaires pour la décentralisation et le développement local

Mesdames-Messieurs les Présidents des conseils régionaux

Monsieur le Président de l'AMBF

Mesdames Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers engagés dans la décentralisation

Honorables Invités, Chers partenaires

Mesdames, Messieurs,

L'honneur me revient de prendre la parole pour exprimer les remerciements de l'ARBF et de l'ensemble des conseils régionaux à l'endroit de l'Union européenne qui a bien voulu nous soutenir dans nos efforts d'enracinement de la décentralisation au niveau régional, en appuyant le Projet d'appui à l'ARBF pour la Consolidation de la décentralisation au niveau régional (PACDR).

Mesdames et messieurs,

La dynamique de décentralisation engagée par notre pays depuis quelques années s'est révélée être un vaste champ d'apprentissage à tous les niveaux.

Des attentes multiples s'expriment et exigent des collectivités territoriales, qui sont des acteurs de premier rang, un engagement déterminé et la prise de beaucoup d'initiatives en collaboration et en concertation avec les autres acteurs comme l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile.

Avec l'évolution du contexte sociopolitique, institutionnel et sécuritaire au plan national et sous régional, l'Etat doit faire face à des enjeux et défis nouveaux en termes de développement social, économique et humain et d'aménagement durable du territoire. En matière de gouvernance locale, il a engagé un processus d'élaboration de nouveaux référentiels qui devrait déboucher sur l'engagement d'un troisième cycle de décentralisation.

Pour l'ARBF, l'espace régional constitue un cadre de cohérence au sein duquel une démarche globale multi-acteurs d'approfondissement de la décentralisation pourrait être engagée et ainsi faciliter la recherche de solutions appropriées aux attentes et demandes des populations.

Notre ambition, celle des collectivités territoriales régionales est d'améliorer la mise en œuvre de la décentralisation et des politiques publiques sur le terrain et de participer de façon efficace à la mise en œuvre et au suivi du Programme national de développement économique et social (PNDES).

Pour cela l'ARBF va mobiliser les conseils régionaux pour prendre part et apporter leur contribution aux débats et aux réflexions en cours sur le renouvellement de la décentralisation dans notre pays.

Le soutien apporté par l'Union européenne à l'ARBF, avec la mise en œuvre de ce nouveau projet, va nous permettre, d'impulser une réflexion collective critique entre les collectivités territoriales, l'Etat, les organisations de la société

civile et les partenaires techniques et financiers, sur le processus de décentralisation en s'interrogeant notamment sur :

- le chemin parcouru et les efforts réalisés sur le terrain à différents niveaux, en matière de mobilisation des ressources, de démocratie locale, de participation citoyenne, de partenariat et collaboration entre les autorités locales et les services de l'Etat ;
- et sur la façon et les moyens d'améliorer et d'approfondir le processus sur le terrain.

L'ARBF va aussi pouvoir tester de nouvelles approches en termes de gouvernance locale et d'animation du développement local qui permettent de consolider le rôle et la place des collectivités territoriales comme moteur du développement territorial en interaction directe avec les populations et les différents acteurs locaux (acteurs économiques, services déconcentrés de l'Etat, OSC, etc.).

Mesdames, messieurs,

Le renforcement et l'approfondissement du processus de décentralisation constituent un défi majeur et permanent pour les collectivités territoriales. Ainsi, l'ARBF et l'AMBF doivent s'organiser et se mobiliser pour :

- Premièrement, préserver les avancées et les acquis du processus et favoriser une meilleure prise en compte dans le cadre du PNDES;
- Deuxièmement, pallier les limites constatées dans l'appui à la décentralisation dans les différents programmes sectoriels ;
- Troisièmement, être des forces de proposition, participer activement au niveau local dans la mise en œuvre des politiques publiques et être en capacité de suivre la mise en œuvre.

L'ARBF et l'AMBF doivent aussi organiser ensemble un plaidoyer efficace pour que des mesures plus concrètes et audacieuses soient prises par l'Etat pour notamment :

- Accompagner les collectivités territoriales pour impulser de façon plus vigoureuse et efficace le développement économique local ;
- Aider les collectivités territoriales à mieux assurer la gestion des questions foncières et environnementales ;
- Faciliter l'exécution des budgets des collectivités territoriales en améliorant et en allégeant les procédures de passation des marchés publics ;
- Accélérer le processus de transfert des compétences et des ressources tout en assurant leur concomitance et leur effectivité sur le terrain.

Au regard de ce qui précède, nous ARBF souhaitons en collaboration avec l'AMBF instaurer une journée annuelle de la collectivité afin d'évaluer les acquis de la décentralisation d'une part et de relever les éventuelles difficultés d'autres parts.

Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

Excellence, Monsieur l'ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso,

Mesdames, Messieurs,

La signature de contrat de subvention entre l'Union européenne, l'ARBF et l'AMBF, constitue donc une opportunité réelle pour les deux structures faitières des collectivités territoriales régions et communes, de mobiliser des moyens leur permettant de jouer pleinement leur rôle et de renforcer leur place dans le paysage institutionnel de la décentralisation dans notre pays.

Aussi, l'ARBF s'engage à consolider ce partenariat naissant et à œuvrer à son élargissement à d'autres partenaires techniques et financiers engagés dans la décentralisation.

Je ne saurais terminer mon propos, sans exprimer à nouveau notre gratitude à la délégation de l'union européenne au Burkina Faso et à son excellence Monsieur l'ambassadeur chef de délégation pour les efforts sans cesse déployés pour renforcer l'ancrage institutionnel de notre décentralisation. Nos remerciements vont aussi à la section gouvernance de la délégation et en particulier à Mme Anouk Van Neck pour l'appui apporté à la concrétisation de nos projets.

Je vous remercie.